

Vos Excellences, chers délégués

Nous sommes heureux de participer à la plénière de la Conférence de l'ONU sur l'eau en tant que collectif organisé de gouvernements locaux et régionaux.

Les Nations Unies ont reconnu le droit à l'eau et à l'assainissement comme "un droit fondamental essentiel à la pleine jouissance du droit à la vie et de tous les droits de l'homme". L'ODD6 souligne l'importance de la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux. Nous devons faire plus pour y parvenir.

Garantir l'eau en tant que droit de l'homme implique de revoir la gestion des biens communs. Il faut pour cela reconnaître le rôle des communautés et des biens communs urbains, en veillant à ce que les communautés soient incluses dans les processus de prise de décision à l'échelle mondiale.

Pour que l'eau reste un bien commun, il sera essentiel de se pencher sur son approvisionnement, et notamment sur la nécessité d'améliorer la gestion publique, de mettre en avant les pratiques de mise en commun et de mettre sur la table les discussions relatives à l'approvisionnement.

Il sera essentiel de garantir l'accès universel en renforçant le rôle du secteur public dans la fourniture de services d'eau et d'assainissement, y compris la nécessité de remunicipaliser et de déprivatiser la fourniture d'eau. Cela nécessite de repenser la façon dont nous envisageons actuellement la collaboration avec le secteur privé pour atteindre l'ODD 6.

Les gouvernements locaux et régionaux occupent une position privilégiée pour assurer une gestion transparente, efficace et inclusive des services d'eau et d'assainissement et pour créer des environnements propices à l'échange et à l'apprentissage afin d'autonomiser leurs communautés.

Nous sommes déterminés à développer la coopération décentralisée et les pôles de renforcement des capacités entre les territoires afin de partager, de reproduire et d'améliorer les meilleures pratiques.

Le temps est venu de construire un environnement qui fournisse les services de base nécessaires à la vie et à l'épanouissement de nos communautés. La révision des objectifs sera un moment crucial pour placer la localisation de l'ODD 11 au centre, en tant que catalyseur de tous les autres objectifs et, en particulier, du droit de l'eau.